

Avignon, 31 mai 2022 - **La Journée mondiale sans tabac pointe du doigt l’impact du tabac sur notre environnement et notre santé !**

A l’heure où la préservation des ressources naturelles et la diminution de notre empreinte climatique sont des préoccupations soulevées par les opinions publiques et les Etats, l’Organisation mondiale de la santé (OMS) rappelle très justement que **le tabac, sous toutes ses formes, de sa culture, à sa production, en passant par sa consommation « empoisonne notre planète<sup>1</sup>».**



## **Le tabac, un danger pour l’environnement**

Depuis la révélation des tactiques des industriels du tabac, visant à minimiser la dangerosité de leurs produits à des fins mercantiles, ces derniers ont travaillé, via des opérations marketing bien ciblées, à se donner une image éco-responsable, voire de farouches défenseurs de la lutte pour le climat.

La multiplication des appellations « *naturelles* », « *bio* », la promotion d’un monde « *sans fumée* » induisent en erreur les consommateurs, qui se plaisent à croire qu’ils consomment des produits du tabac désormais inoffensifs et apparemment écologiques.

Rappelons quelques faits édifiants :

- cette culture particulièrement hydrophage, participe chaque année à la déforestation massive d’espaces naturels pour ses besoins de séchage (200 000 hectares) ;
- elle expose les cultivateurs de tabac (dont de nombreux enfants) à des produits chimiques et aux pesticides. Ne jamais oublier que la culture de tabac est la 6<sup>e</sup> industrie agricole en termes d’utilisation de pesticides par surface exploitée<sup>2</sup> ;

<sup>1</sup> <https://www.who.int/fr/campaigns/world-no-tobacco-day/2022/calls-to-action>

<sup>2</sup> <https://cncf.fr/la-culture-du-tabac-est-liee-a-une-consommation-elevee-de-pesticides-2/#:-:text=Les%20quantit%C3%A9s%20utilis%C3%A9es%20sont%20loin,3%5D%E2%80%935B4%5D>

- les déchets industriels du tabac, comme les 4 500 milliards de mégots jetés par les consommateurs, les emballages des paquets, ou les nouveaux dispositifs (cigarettes électroniques jetables avec batterie au lithium), provoquent une pollution immédiate de certains espaces naturels (aquatiques notamment) et la dissémination de microplastiques, dont la décomposition est particulièrement lente et très polluante pour l'environnement. Les filtres à cigarettes constituent le deuxième type de pollution par les plastiques le plus élevé au monde.

Les objectifs mercantiles des industriels du tabac, sous couvert d'opérations de « *greenwashing* », des actions de désinformation diffusées par leurs soins pour présenter une image éco-responsable, sont absolument incompatibles avec les objectifs de santé publique. C'est ce que nous enseignent les 30 articles de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte anti-tabac (CCLAT)<sup>3</sup>, signée et ratifiée par plus de 182 Etats dans le monde.

## RSE & greenwashing contre l'environnement

Un rapport publié début mai dernier par l'OMS, « *Le tabac, un poison pour notre planète*<sup>4</sup> » dénonce en effet les millions de dollars dépensés par les cigarettiers dans le cadre de leur programme de « RSE » (Responsabilité sociale des entreprises), pour redorer leur image via le financement de projets environnementaux, notamment en Europe, en Asie et en Amérique Latine.

Responsable de l'appauvrissement des sols, de l'empoisonnement des cultivateurs et des consommateurs (8 millions de décès/an dans le monde), mais aussi d'une pollution environnementale à tous les niveaux, les produits du tabac détériorent également la qualité de l'air intérieure et extérieure, exposant surtout les populations les plus fragiles.

Ainsi, rendre l'industrie du tabac responsable du nettoyage et du coût afférent de la pollution qu'elle crée dans le cadre d'une responsabilité élargie des producteurs est l'un des moyens d'agir sur les destructions environnementales provoquées.

## Le Souffle 84 à votre écoute en Vaucluse

Préserver notre environnement, l'air que nous respirons, c'est aussi diminuer l'empreinte écologique du tabagisme dans notre société. **Le Souffle 84 travaille en Vaucluse à des actions terrain de prévention, à l'accompagnement et la mise en place des espaces sans tabac, mais aussi à l'accompagnement des fumeurs vers l'arrêt** (partenariat avec le CRES PACA, l'ARS PACA et le CoDES 84).

## Plus d'informations sur la JMST 2022

- [Communiqué de presse de l'OMS](#)
- [Supports de campagne](#)

### Contacts presse Le Souffle 84 - Comité départemental contre les maladies respiratoires (CDMR) du Vaucluse :

M<sup>me</sup> Clémence CAGNAT-LARDEAU, directrice : 07 69 69 75 05  
D<sup>r</sup> Jacques LÉON, président : 06 45 48 21 10



<sup>3</sup> <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/42812/9242591017.pdf;jsessionid=4A7457538677D6A309C9780C5352ED45?sequence=1>

<sup>4</sup> <https://www.who.int/publications/i/item/9789240051287>